

Procès-verbal n° 8 de la Commission des Arbitres

Réunion du :	30/1/23
À :	19h DISTRICT GL
Présidence :	MR BOUILLET C
Présents :	Mme COLLAVOLI -MRS CABARDOS – COURET – MAZON – MAURIN – MARTIN – BOUTADE – ROMIEUX – DAGANI - HOLZER
Absents excusés :	MRS LAUGIER - RAINVILLE – BOUSSARIE - ANOUNE
Assistent à la réunion :	

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr)

Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district. A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf. ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV 7 du 9/1/23

Le Président remercie les Observateurs pour leur accompagnement auprès des nouveaux arbitres.
Satisfaction des débuts des nouveaux arbitres Seniors.

La CDA adresse ses condoléances à Marie-Françoise BARET pour le décès de sa maman

La CDA adresse ses condoléances à Y.HAMZAoui pour le décès de sa maman.

Le stage des nouveaux arbitres aura lieu à Nîmes les 25,27 et 28/2

INDISPONIBILITES ARBITRES

- MOULKHALOUA A : 22/2 au 7/3
- CHERRARED F : le 15/1
- JAYACHE Z : le 15/1
- BEDDOUR N : 17/1 au 31/3
- MOHAMMEDI W : le 21/1
- BENABDELLAH M : le 22/1
- BANCHEREAU T : arrêt 1 semaine
- ELMOUNDNI M : le 28/1
- ESPADA F : le 5/2 matin
- LAUGIER JM : 13/2 au 2/4
- BEDDOUR N : 17/1 au 31/3
- PREVOST M : arrêt 5 semaines
- BARRET P : du 9/1 jusqu'à la fin de saison
- ADMI A : 27 au 30/1
- RACHENNE G : le 28/1
- GALAUP T : 11 et 12/2
- LABDI Y : 4 et 5/2



DEMANDE D'ARBITRES

- GAZELEC GARDOIS : matches des 18/1-22/1- 29/1-5/2-12/2
- CHUSCLAN LAUDUN : match du 11/2
- US GARONNAISE : match du 11/2
- GC QUISSAC : matches des 15 et 21/1
- AS VERSOISE : matches des 29/1-5 et 12/2
- O.MINIER PONTIL PRADEL : matches des 5 et 12/2
- AS BAGARD : matches des 22/1 et 5/2
- ENTENTE J. PAYS GD COMBIEN : matches des 22 et 29/1 – 5/2
- US VALLABREGUES : match du 12/2
- O.GAUJAC : match du 25/1
- CALVISSON FC : match du 12/2
- FC RODILHAN : match du 12/2
- AS BEAUVOISIN : match du 5/2
- O. ST HILAIRE LA JASSE : match du 29/1
- FC VAL DE CEZE : match du 8/1
- STADE BEAUCAIROIS : match du 29/1

COURRIERS RECUS

- BOUNOUA S : facture véhicule du 22/12/22
- FC RIBAUTES : concernant l'absence de NAS S
- CABARDOS JL : concernant le retard d'un arbitre
- HIDRI M : concernant son absence du 11/1
- FC VACQUEROLLES : incapacité de régler les frais d'arbitre
- FC CANABIER : concernant la désignation d'arbitres
- BOUNDA Y : concernant désignation du 15/1
- GELY M : absence du 7/1 (Certificat médical) et du 14/1
- VERQUERRE M : arrêt de l'arbitrage
- GUIBRETEAU Y : concernant désignation du 28/1
- ZOUIRHI B : certificat médical de reprise et chgt d'adresse
- CHEKRI F : absence du 22/1
- NAS S : absence du 15/1
- OLIVIER N : absence du 29/1
- DEALMEIDA A : absence du 8/1
- Compte rendu du projet rassemblement féminin
- CHERRARED F : justificatif médical absence du 11/12/22
-

DISTRICT ILE ET VILAINE : demande dossier de MACHOMETA I.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président,
BOUILLET C

Le Secrétaire de Séance
CABARDOS JL



